



Leuglay, le 9 octobre 2019

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les adjoints,
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

La forêt vous concerne. Vous êtes engagés dans une démarche de gestion durable de votre propriété forestière communale et avez à cœur de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

L'été que nous venons de vivre illustre bien les changements climatiques globaux annoncés par les scientifiques. La saison de végétation 2019 a été particulièrement difficile pour les peuplements forestiers, de nombreux peuplements sont déstabilisés, des dépérissements ont été constatés, notamment pour l'épicéa et le hêtre.

La forêt joue un rôle très important dans la captation et le stockage du carbone atmosphérique, elle participe activement à la lutte contre l'effet de serre en captant 15 à 20% de nos émissions. Le réchauffement climatique est cependant inévitable, les températures moyennes ont augmenté d'1°C au cours du 20^{ème} siècle et devraient augmenter de 2 à 4°C au cours du 21^{ème} siècle, selon les spécialistes.

Nos forêts vont devoir s'adapter à ces changements globaux que nous devons d'ores et déjà prendre en compte.

Pour disposer d'une liberté de décision, vous devez avoir accès aux connaissances et informations de base. Conscients de cette nécessité, l'Association des Communes forestières de Côte-d'Or et l'Office National des Forêts vous proposent une séance d'information (avec débat) sur le thème :

« Changements climatiques – Quelles conséquences pour nos forêts ? ».

Le lundi 25 novembre 2019 de 18h00 à 20h00

à la salle polyvalente l'ASSET'

rue de la Mairie – 21560 ARC-SUR-TILLE

L'ordre du jour sera le suivant :

- *Etat des lieux des changements climatiques et de la santé des forêts dans notre région;*
- *Prévisions climatiques pour les décennies à venir et impacts probables sur les peuplements forestiers;*
- *Conséquences en matière d'adaptation de notre gestion forestière à ces changements globaux;*
- *Stratégie à mettre en place et accompagnements nécessaires.*

Interviendront notamment au cours de cette séance :

- **Mathieu MIRABEL**, responsable du Département Santé Forêts pour la Région Bourgogne Franche Comté
- **Bruno CHOPARD**, Ingénieur ONF, spécialiste de ces questions ;

Pour nous permettre d'organiser cette séance dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir **nous retourner le bulletin d'inscription avant la date indiquée.**

Souhaitant vous compter nombreux à cette séance, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, à nos sincères salutations.

La Présidente
Anne-Catherine LOISIER

Communes forestières de Côte-d'Or
Maison de la Forêt - 1 Ruelle de la Ferme
21290 Leuglay

Le Directeur d'Agence ONF
Régis MICHON

ONF - Agence territoriale Bourgogne Est
11 C Rue René Char
21078 Dijon Cedex

Coupon-réponse

Renvoyer le coupon-réponse avant le 15 novembre
soit par mail à l'adresse :
leuglay@maison-foret.com
soit par courrier au secrétariat administratif :
Communes forestières de Côte-d'Or
Maison de la Forêt - 1 Ruelle de la Ferme
21290 Leuglay

REUNION D'INFORMATION

« Changements climatiques – Quelles conséquences pour nos forêts ? »

Arc-sur-Tille, le 25 Novembre 2019

Commune de :

Représentée par : - Qualité :

Représentée par : - Qualité :

Pour les participants, membres de la commission bois, non élus, remplir le mandat suivant :

Je soussigné(e), Maire de la commune de, mandate

Madame / Monsieur pour participer à cette séance d'information.

Signature du maire

Participera(ont) :

- à la présentation en salle oui non